



PRINCIPES ET PROCEDURE

La mission de la MSHB (*Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne*) est de fédérer, piloter et soutenir des projets de recherche émanant des chercheurs des universités de Bretagne dans les secteurs Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Sa vocation est de susciter et d'accompagner le développement de projets s'inscrivant dans l'un des cinq pôles suivants : « Armorique, Amériques, Atlantique », « Arts et création », « Gouvernance dans les institutions publiques et privées », « Santé et société » et « Société numérique ». La MSHB se donne également pour mission d'encourager et de faciliter des dynamiques d'échanges avec des laboratoires extérieurs à la région (français et étrangers).

La soumission de projets au Comité de labellisation de la MSHB s'organise selon les principes et procédures suivants :

Conditions de recevabilité et critères d'évaluation

Tout projet est susceptible d'être soutenu si, en plus de sa qualité et de sa pertinence scientifique, il répond aux critères suivants :

- **l'inscription au sein des pôles de recherche.** L'inscription peut se faire selon trois modalités : le projet s'intègre dans les thématiques prioritaires définies par un pôle ou plusieurs pôles (projet thématique) ; le projet émerge dans un ou plusieurs pôles sans toutefois correspondre à leurs priorités scientifiques (projet non thématique) ; si le projet ne se rattache à aucun pôle, le porteur peut toutefois déposer dans la catégorie hors-pôles. Quel que soit le choix effectué par le porteur de projet, celui-ci doit être justifié lors de la soumission. Pour tout supplément d'information à ce sujet, il est possible de contacter les responsables de pôles.
- **l'implantation régionale.** Le porteur de projet doit être un membre permanent d'un laboratoire SHS breton.
- **la mise en œuvre d'une réelle interdisciplinarité.** Les projets proposés associent des chercheurs relevant de différentes disciplines en Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales. Ils peuvent aussi impliquer d'autres secteurs disciplinaires hors SHS.
- **la dynamique interinstitutionnelle.** Le projet ne peut pas être porté par un seul laboratoire. Il doit impliquer des membres de deux équipes au minimum, rattachées à au moins deux établissements différents de la région. Il est conseillé d'associer un ou plusieurs laboratoires extérieurs à la région, en particulier ceux qui sont adossés à d'autres MSH du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.
- **l'orientation vers l'international.** La dimension internationale de l'équipe est vivement souhaitée, en particulier si l'objet de la recherche incite aux collaborations en ce sens.
- **les perspectives de valorisation et de diffusion des résultats.** Dès le montage du projet, les modes de valorisation des productions ou des résultats de la recherche doivent être identifiés (salons de valorisation, supports de communication et préparation de réponses à d'autres appels à projets nationaux ou européens, science ouverte et participative, etc.).

En plus des critères ci-dessus, le Comité de labellisation de la MSHB sera particulièrement attentif aux aspects suivants : aspect structurant des projets, perspectives d'émergence de réseaux, importance des enjeux scientifiques, caractère innovant et original, cohérence de la démarche scientifique présentée, faisabilité du calendrier envisagé, crédibilité des demandes de financement.

Les demandes de subvention dédiées uniquement à l'organisation d'un colloque ne sont pas soutenues par la MSHB, dans la mesure où il existe d'autres guichets pour ce type de soutien.

Types de soutien par la MSHB

Peuvent être demandés :

- **Une aide en gestion administrative,** montage de projets, recherche de financements, communication.
- **La mise à disposition de ressources matérielles** (salles, visioconférence...).
- **Un soutien financier** (en gestion à la MSHB).
- **Un accompagnement à l'utilisation d'outils spécifiques** (banc de numérisation, scanner, serveur de stockage) **et un relais vers les services des TGIR Huma-Num et Progedo.**

Durée

La durée du projet est de 2 ans sans prolongement possible. Les chercheurs sont donc vivement incités à respecter le calendrier budgétaire.

Les projets devront donner lieu à la rédaction d'un rapport intermédiaire à l'issue de la première année et d'un rapport final au terme du projet, ce dernier rapport faisant l'objet d'une publication dans le rapport d'activités scientifiques de la MSHB.

Modalités de réponse

Les projets seront présentés sous la direction d'un seul responsable, les rôles spécifiques des différents partenaires et la répartition prévisionnelle des moyens financiers devant être précisés.

Ils seront validés par les directeurs des unités de recherche impliquées (hors unités de recherche internationales) via la plateforme en ligne.

Le formulaire de soumission doit être obligatoirement rempli et inclure un dossier scientifique (voir la partie « dossier scientifique »).

Le projet devra comporter un **budget prévisionnel total du projet, détaillé** (voir la partie « moyens financiers demandés » du formulaire en ligne) avec une présentation par postes de dépenses (déplacements, documentation, reprographie...); les frais de réception ne devront pas excéder 30% de la somme demandée à la MSHB. Le cas échéant les contributions demandées ou obtenues auprès d'autres organismes apparaîtront dans la rubrique « autres financements éventuels ». Les budgets ne doivent en aucun cas inclure de frais de gestion des laboratoires et des organismes d'appartenance. La gestion financière du budget alloué se fera à la MSHB.

Modalités d'acheminement et d'examen par le Comité de labellisation

Le Comité de labellisation de la MSHB a en charge l'évaluation des projets. Il est composé comme suit :

- la direction de la MSHB (avec voix consultative)
- les responsables des pôles (avec voix consultative)
- les huit membres français du conseil scientifique, extérieurs au périmètre breton (avec voix délibérative).

La procédure comprend les étapes suivantes :

1. Le porteur de projet dépose une lettre d'intention via le formulaire en ligne prévu à cet effet sur le site de la MSHB. Le porteur y décrit brièvement son projet ainsi que le contexte dans lequel celui-ci pourra se réaliser (partenariats, modalités de travail envisagées...). Il peut s'assurer auprès des responsables de pôles concernés¹ de la pertinence de son initiative par rapport aux thèmes et critères de la MSHB. Il est conseillé au porteur de projet de prendre contact avec la chargée de projets pour s'assurer de l'éligibilité du projet soumis.
2. Les projets complets et définitifs sont déposés en ligne sur le portail de la MSHB conformément au calendrier des appels à projets.
3. Les projets recevables sont examinés lors du comité de labellisation. Ils ont été préalablement soumis à deux expertises : l'une réalisée par l'un des huit membres nationaux du conseil scientifique et l'autre par un expert extérieur à la région Bretagne. Les responsables du pôle concerné rapportent l'avis du groupe de travail. Seuls les 8 membres extérieurs du comité de labellisation votent. Les résultats des délibérations du Comité de labellisation sont communiqués au porteur du projet.
4. Un projet non retenu à deux sessions du comité de labellisation ne pourra pas être soumis une troisième fois.

¹ Cf. coordonnées ci-après

▪ **Secrétaire générale**

- **Isabelle Ganzetti-Gémin** (isabelle.ganzetti@mshb.fr) / 02 22 51 44 03

▪ **Chargée de projets**

- **Yolande Sambin** (projet@mshb.fr) / 02 22 51 44 08

▪ **Pôle « Armorique, Amériques, atlantique »**

• **Responsables :**

- **Vincent Bernard**, CNRS (vincent.bernard@univ-rennes1.fr)
- **Julien Fuchs**, UBO (julien.fuchs@univ-brest.fr)
- **Pascal Sebillé**, Rennes 2 (pascal.sebille@univ-rennes2.fr)

▪ **Pôle « Arts et création »**

• **Responsables :**

- **Christophe Camus**, ENSAB (c.camus@rennes.archi.fr)
- **Claudia Desblaches**, Rennes 2 (claudia.desblaches@univ-rennes2.fr)

▪ **Pôle « Gouvernance dans les institutions publiques et privées »**

• **Responsable :**

- **Didier Chauvin**, Rennes 2, (didier.chauvin@univ-rennes2.fr)

▪ **Pôle « Santé et société »**

• **Responsables :**

- **Véronique Daubas-Letourneux**, EHESP (veronique.daubas-letourneux@ehesp.fr)
- **Françoise Le Borgne-Uguen**, UBO (francoise.leborgne-uguen@univ-brest.fr)

▪ **Pôle « Société numérique »**

• **Responsables :**

- **Hélène Bailleul**, Rennes 2 (helene.bailleul@univ-rennes2.fr)
- **Jean-Marie Bonnin**, Institut Mines-Télécom (jm.bonnin@imt-atlantique.fr)
- **Éric Darmon**, Rennes 1 (eric.darmon@univ-rennes1.fr)

Les services de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne

Accueil et réservation des salles

Un ensemble d'espaces de travail sont mis à la disposition de la communauté universitaire.

Pour réserver l'amphithéâtre (200 places), la salle de conseil et/ou la salle de conférences, merci de vous adresser à [Yveline Laverret](mailto:Yveline.Laverret@mshb.fr).

Deux salles de travail (28 et 32 places) sont réservables directement en ligne sur le site de la MSHB (<https://www.mshb.fr/salles>).

Ces espaces vous sont accessibles sous réserve de disponibilité et dans le respect des règles de sécurité en vigueur.

Contact : Yveline Laverret ~ reservation@mshb.fr ~ 02 22 51 44 00

Gestion financière

Le service de gestion financière de la MSHB est chargé d'assurer le suivi des budgets alloués aux projets labellisés. Il peut également accompagner les enseignants-chercheurs qui souhaitent déposer un projet dans l'évaluation de leurs besoins et l'élaboration de leurs budgets.

Contacts : Angélique Mahé ~ gestion@mshb.fr ~ 02 22 51 44 02

Maëlys Goutté-Saadeddine ~ gestion@mshb.fr ~ 02 22 51 44 09

Ingénierie de projets

Le service d'ingénierie de projets a pour mission de conseiller et d'accompagner les porteurs de projets. Dans le cadre des deux sessions annuelles d'appel à projets lancées par la MSHB, il propose une aide au montage des projets et veille notamment à la bonne articulation entre les différents établissements et disciplines impliqués. Les porteurs de projets déjà labellisés peuvent également demander une aide au montage de réponses à des appels à projets externes de type ANR ou H2020. Cet accompagnement peut prendre la forme :

- d'aide au montage administratif et financier des projets
- de veille et de diffusion d'une information ciblée en adéquation avec les thématiques de recherche de la MSHB
- d'assistance aux porteurs de projets dans la préparation de réponses à des appels à projets régionaux, nationaux, européens ou internationaux

Contact : Yolande Sambin ~ projet@mshb.fr ~ 02 22 51 44 08

Médiation scientifique

Le service a pour mission d'accompagner les porteurs de projets dans l'organisation d'événements scientifiques. Il apporte un soutien aussi bien dans l'émergence du projet que dans la concrétisation. Il permet également de diffuser et valoriser les manifestations scientifiques grâce à un système de visioconférence et si besoin de captation audio et vidéo.

Contact : Julie Villessèche ~ communication@mshb.fr ~ 02 22 51 44 15

Communication

Ce service a pour mission de faire connaître les projets labellisés, de communiquer sur leurs différentes activités et de valoriser leurs productions. Il apporte un soutien à l'organisation de manifestations scientifiques à travers la conception de supports d'information (affiches, programmes, etc.) et l'élaboration d'une diffusion ciblée.

Contact : Catherine Riéra ~ communication@mshb.fr ~ 02 22 51 44 05

Numérique

Les plates-formes de la Maison des sciences de l'homme en Bretagne mutualisent un ensemble de services et d'infrastructures qui vise à **accompagner les chercheurs** en arts, lettres, sciences humaines et sociales dans la **gestion de données qualitatives et quantitatives**.

La **plate-forme Humanités numériques** apporte un soutien dans le traitement, l'analyse et la conservation des données de recherche (textuelles, iconographiques, audiovisuelles...). Elle est équipée d'un matériel de numérisation adapté à la production de corpus. Cette plate-forme assure l'interface entre la très grande infrastructure de recherche (TGIR) Huma-Num et l'ensemble de la communauté scientifique en Bretagne, à travers notamment la mise à disposition de l'Huma-Num Box.

Cet espace de stockage sécurisé et en réseau, développé par Huma-Num permet de conserver les données scientifiques collectées et produites dans le cadre de projets de recherche.

Ce service développe également des actions de formation à travers la co-animation d'un réseau régional de personnes-ressources aux carnets de recherche Hypothèses. Cette mission est assurée en collaboration avec l'Urfist de Rennes et la MSH Ange Guépin, avec le soutien d'OpenEdition.

La **plate-forme universitaire de données** de Rennes (PUD-R) s'inscrit dans le cadre de la TGIR PROGEDO dédiée à la production et à la gestion des données en sciences sociales. Elle favorise l'accès et l'utilisation des données issues de la statistique publique française, européenne et internationale (grandes enquêtes, bases de données internationales, centre d'accès sécurisé aux données...).

Contacts : Morgane Mignon ~ numerique@mshb.fr ~ 02 22 51 44 06

Louis David ~ numerique@mshb.fr ~ 02 22 51 44 13

Édition

Le service d'appui à l'édition accompagne des projets d'ouvrages ou de revues soutenus par la MSHB.

Il a également pour mission la structuration du réseau de compétences « Aide aux revues » sur le territoire du Grand Ouest relevant de la délégation régionale 17 du CNRS (Bretagne et Pays de la Loire).

Ce réseau a pour objectif de contribuer à la professionnalisation et à l'internationalisation des revues en sciences humaines et sociales dans le contexte de la Science ouverte.

Contacts : Florence Daniel ~ edition@mshb.fr ~ 02 98 01 60 38

Anaïs Paly ~ edition@mshb.fr ~ 02 22 51 44 16